

UN PARLER BERBÉRO-SONGHAY DU SUD-OUEST ALGÉRIEN (TABELBALA): ÉLÉMENTS D'HISTOIRE ET DE LINGUISTIQUE

par
Mohamed Tilmatine

Ce travail reprend en le réactualisant un article paru en allemand en 1991¹. Il ne prétend pas constituer une description exhaustive du parler de Tabelbala, travail qui reste encore à faire, néanmoins il en présentera quelques aspects phonétiques, phonologiques et syntaxiques à partir de la perspective du berbère et de l'arabe dialectal maghrébin.

La présentation qui suit repose sur un corpus constitué par des entretiens avec des Belbalis enregistrés dans le sud-ouest algérien en octobre 1990, complétés par d'autres interviews datant de juin et juillet 1995. Le résultat de ce travail a été confronté aux informations contenues dans le manuel des Pères Hacquard/Dupuis, (HD, 1897), dans le glossaire de Ducroz et Charles (1978) ainsi que dans le travail du Lieutenant Cancel qui est l'auteur de la description la plus anciennement attestée du parler de Tabelbala (1908). Des travaux plus récents portant sur Tabelbala ne me sont pas connus. Même un spécialiste aussi incontesté des langues songhay² comme R. Nicolai n'a pas étudié en particulier le K., mais en a fait dans le cadre d'études plus globales une description du songhay septentrional (SS) et du « sous-groupe Korandje » (Tabl. 2) en se référant en cela à l'article de Cancel sus-cité ou aux informations d'un travail ethnologique (D. Champault, *Une oasis du Sahara occiden-*

1. M. Tilmatine, 1991.

2. Le nom est transcrit de manière différente dans les ouvrages spécialisés: *Sonay*, *Soñai*, *Songoï*, *Songai*, *Songhay*, etc. Dans ce texte, on optera pour cette dernière graphie qui nous semble être la plus répandue. Le terme utilisé par les habitants de Tabelbala pour désigner leur propre langue s'écrit également de différentes manières: *Konradjé* (Nicolai, 1983: 153), *Kora-n-djé* (Champault, 1969), *Koranje* (*A Thesaurus of African languages*) etc. Il semble que cette différence dans la prononciation du nom soit due aux différentes réalisations dialectales d'un / *d/ d'origine (Nicolai, 1981b: 560). Nous pensons avoir reconnu la prononciation suivante *Kwara-n-dzi*, qui signifie la « langue du pays/du village ». Cette orthographe se justifie par le sens du mot qui est un syntagme déterminatif, dont les deux éléments *Kwara* (« Pays ») et *dzi* (« langue ») sont reliés par un connectif *n*. Le nom sera dorénavant redonné par l'abréviation K.

tal : Tabelbala, 1969) pour analyser le système phonologique de ce parler³. La deuxième source importante consacrée à Tabelbala serait semble-t-il le travail, malheureusement non publié, de Bonafos (*Tabelbala : Origines...1925*), cité par Champault, mais que je n'ai pas pu consulter. Cet état de fait démontre une pauvreté inhabituelle des sources en la matière.

Il n'est dès lors pas étonnant que le nombre des travaux portant sur cette langue et région soit très réduit. Mais cette méconnaissance ne se limite pas au champ scientifique. En Algérie, ce n'est qu'en 1991 qu'un hebdomadaire national publie un premier article parlant de cette oasis, qu'il intitule : « Les mystères de Tabelbala » et dans lequel on apprendra aux lecteurs du journal qu'on y parle « l'énigmatique Kora n-dié, une langue négro-africaine »⁴.

A propos d'une dénomination

Le peu de travaux qui existent sur Tabelbala ne donnent aucune indication ni sur l'étymologie ni sur le sens de la dénomination « Tabelbala ». Eu égard à ce que l'on connaît de l'histoire de cette ville et de ses populations mais aussi en considérant la structure morphologique du nom, deux pistes probables peuvent être dégagées :

1. La piste berbère

Le nom a au premier abord une consonance berbère évidente, même s'il constitue sous cette forme probablement une adaptation phono-morphologique à l'arabe. Ce qu'il faut retenir, c'est que comme très souvent, les Belbalis eux-mêmes – et entre-eux – n'utilisent pas le terme « Tabelbala » pour désigner leur village. Pour ce faire, ils recourent – selon le groupe ethnique – aux noms des différents villages dans les deux langues, songhay (*Kora, Ifranio, Yamî*) ou arabe s'ils sont arabisés : *az-Zâwaya/Zâwyat Sidi Zekri, Šerâya, Sidi Makh-louf*.

Le nom a également une variante berbère – à usage interne – utilisée généralement par les habitants de Tabelbala entre eux : *Tawerbets*. Ce nom a été décrit par Cancel comme « une corruption de Tabelbelt » (p. 346). Cette structure corrobore davantage l'hypothèse d'une étymologie berbère. Ceci est visible non seulement aux morphèmes du féminin, mais aussi dans le traitement de l'affriquée en finale que l'on retrouve couramment dans les parlers berbères. La difficulté réside cependant dans le sens que pourrait prendre le mot en berbère. La racine *wrb* ne semble pas attestée dans les parlers proches comme le tamazight, le touareg ou les parlers sahariens comme le mozabite ou

3. R. Nicolai, 1979c : 399 et surtout 1981a, pp. 557-567.

4. *Algérie Actualité*, N° 1322 du 14-20.2.1991, pp. 19-23.

le ouargli. En revanche nous la retrouvons p. exp. en kabyle dans le sens de « quitter le domicile conjugal ou un endroit quelconque, généralement à la suite d'un désaccord du sujet avec un ou des tiers » (Dallet). Sachant que la ville de Tabelbala constituait un relais sur le chemin des caravanes des esclaves allant de Tombouctou à Sijilmassa et à Tlemcen, il est certain que l'explication serait séduisante si n'était le fait que la seule existence de ce sens en kabyle ne suffit pas pour étayer l'hypothèse.

2. La piste arabe

Une autre piste envisageable serait bien sûr une étymologie arabe. Cette hypothèse est facilitée par le fait que la racine *wrb* existe en arabe : *warraba* signifie « s'exprimer de manière ambiguë, incertaine ». Nous obtenons approximativement le même sens si l'on posait la racine *blbl*. Le verbe *balbala*, *yubalbilu* qui en dérive signifie « parler d'une manière inintelligible, pêle-mêle etc. ». Le morphème du féminin berbère étant très facilement décelable en tant que tel, nous aurions un type de structure très courant, notamment au Maroc, avec l'utilisation de mots arabes, adaptés à la morphologie berbère : *taneğēğcart* « menuiserie », *taxerrazt* « coordonnerie », etc. Notons par ailleurs, que ce procédé de dénomination qui consiste à donner une dénomination arabe – souvent à connotation négative ou méprisante – à une population ou région berbère est très courant en Afrique du nord à commencer par le mot *berbère* lui-même en passant par d'autres « ethnonymes » comme « Chleuhs » par exemple qui en arabe, dans sa forme verbale *šalahla* a le sens de « détrousser, dévaster ».

Toutefois, en l'absence d'éléments de vérification plus fiables, il est évident que ces considérations doivent étre prises avec beaucoup de prudence.

Une pluralité mal assumée

Il semblerait que cette oasis soit demeurée dans un état d'isolement quasi total, bien que la question de la parenté du parler de Tabelbala avec le songhay fût déjà établie à la fin du XIX^e siècle.

Pourtant Tabelbala présente des caractéristiques linguistiques, et probablement socioculturelles et anthropologiques uniques dans leur genre en Algérie et en Afrique du Nord, puisque l'oasis rassemble en un seul lieu des éléments berbères, arabes et surtout (négro-) africains. Cet apport peut étonner eu égard au fait que cette localité est située largement au nord de l'espace occupé par les langues songhay.

Des discussions avec les habitants de Tabelbala attestent une profonde crise identitaire qui trouve son expression dans le fait que les Belbalis parlent une langue considérée comme négro-africaine tout en vivant dans un environnement et des structures sociales, patriarcales reposant sur un islam fortement

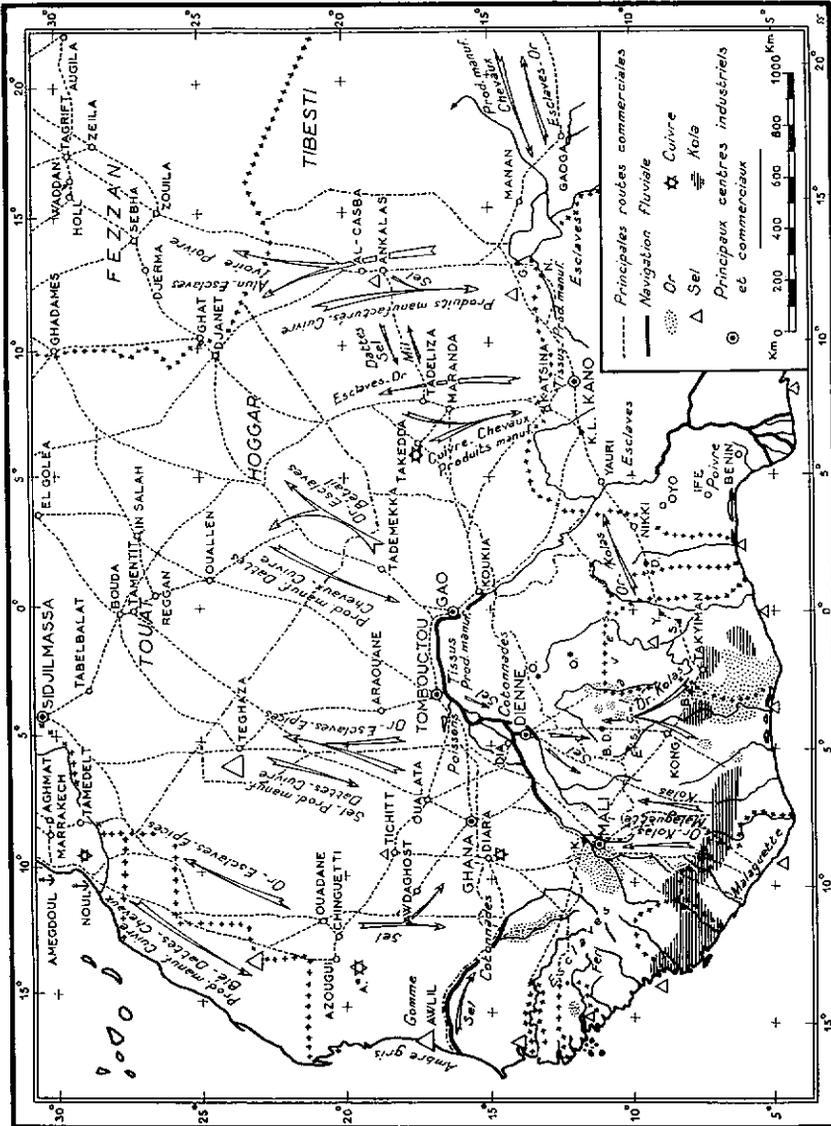


Fig. 1: Principales routes commerciales en Afrique de l'ouest (Mauny, p. 226)

maraboutisé, mais qui en revanche intègre lui-même des éléments païens que l'on retrouve par exemple dans les traditions et les jeux de sociétés comme les danses, qui sont effectuées ensemble par les femmes et les hommes (Champault : 212 et suiv.).

Mais c'est surtout au linguiste que Tabelbala offre un champ d'investigation considérable. En effet, au moins cinq langues exercent leur influence respective sur un espace réduit :

- le songhay, plus exactement le K., parlé par la majorité de la population,
- le berbère, encore en usage par certaines familles, largement attesté comme substrat important du K.,
- l'arabe maghrébin, qui, outre le fait qu'il constitue également un substrat dans les autres langues songhay, tend à remplacer de plus en plus le K. dans toutes les situations communicatives.

Chacune de ces trois langues a son apport particulier dans le parler de la région, sans toutefois se cantonner dans un domaine d'influence exclusif.

A ces langues maternelles locales s'ajoutent bien sûr les deux langues « du pain », c'est-à-dire l'arabe dit « classique » ou « standard », seule langue reconnue comme nationale et officielle par les pouvoirs en place depuis l'indépendance, et le français, encore largement utilisé comme langue véhiculaire dans toutes les régions d'Algérie.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

L'oasis de Tabelbala se situe à quelque 1 600 km au sud-ouest d'Alger, à environ 145 km à vol d'oiseau de la ville de Beni Abbès. La ville s'étend dans une palmeraie de 12 kilomètres, qui est elle-même enserrée entre l'*Erg Er-Râwi* et le *Djebel Kahal*⁵.

La communauté sédentaire des Belbalis se trouve à l'écart du seul axe routier de la région qui relie Bèchar à Tindouf.

Tabelbala est constitué par plusieurs petits villages, dont les plus importants sont *Sidi Zekri (Kora)* à l'Est et *Qsar Chraïa (Ifrenio)* à l'ouest auxquels s'ajoutent *Sidi Maklouf (Yami)* et un centre plus récent dénommé tout simplement *l-Villâg* qui daterait de l'époque coloniale. La population de Tabelbala est estimée actuellement à environ 6 000 habitants⁶, tandis que

5. Probablement ainsi dénommé en raison de la couleur noire-grise du sol.

6. *Algérie Actualité*, N° 1322 du 14-20.2.1991, p. 22. Un habitant de Kora estimait en 1995 cette population à un nombre variant entre 12 et 13 000 habitants.

Champault en 1969, en comptait 1 600 (p. 8) et que vers 1908 l'administration militaire coloniale en recensait 400 environ (Cancel, p. 305).

La commune de Tabelbala est, avec une superficie de 63 000 km², une des plus vastes d'Algérie, et correspond à quatre fois la surface du Koweït !

Pour se faire une idée de ces données géographiques, il faudrait savoir que la commune de Tabelbala dépend de l'arrondissement de Abadla et de la capitale du département, Béchar, qui se trouvent respectivement à des distances de 300 et 400 km !

APERÇU HISTORIQUE

Néolithique

L'endroit semble avoir été peuplé déjà à la période du néolithique⁷. La localité est attestée pour la première fois sous le nom de *Tabelbert*, au XIII^e siècle par un missionnaire originaire de Mallorque. La fondation de l'actuelle ville semble toutefois remonter aux Almoravides⁸ (XI^e siècle).

Lemtûna/Marabouts

La ville aurait été d'abord habitée par les fameux *Lemtûna*⁹, avant que n'arrive vers le XI^e le marabout idrisside Sidi Zekri de la région du Tafilalet (Sud-marocain). Sidi Zekri est considéré comme l'ancêtre anthroponyme du moins d'une partie de l'actuelle population de Tabelbala.

D'autres familles maraboutiques le suivirent, comme celles de Sidi-Brahim, Sidi-Makhlouf (qui serait originaire de l'actuel Rio de Oro dans le Sahara Occidental) ou les tribus arabes des Dawi-Hassan.

Kounta

A cette époque, les populations arabo-berbères de la ville entretenaient des

7. Cf. R. Tarez, 1914.

8. F. de la Chapelle, 1930, p. 46. L'auteur se réfère au travail non publié de Bonafos (*op. cit.*)

9. De l'arabe *al-Mulammiṭûna* « les porteurs de voile » sont selon Ibn Khaldun (I, p. 116, II, p. 64 et suiv.) des *Sanhadja* berbérophones nomadisant dans la partie ouest du Sahara, qui auraient fondé avec les *Gudâla* et les *Mašmûda* la dynastie des *Almoravides*. Cf. aussi Haarmann, p. 295.

contacts avec les *Kounta*, qui selon la tradition orale venaient récolter le sel des Chotts (lacs salés) de la région et auraient été engagés pour la construction des *feggagir* ou *bangniu*¹⁰ (Champault : 29).

Les *Kounta* sont décrits par Marty¹¹ comme un puissant groupe ethnique, dont les ramifications s'étendent du Touat (Algérie) jusqu'au territoire des Zinder (Sud du Niger) en passant par l'Adrar maurétanien et la rive est (hausa) du Fleuve Niger.

Les *Kounta*, qui seraient d'origine arabe et descendraient de Okba Ibn Nafi¹², auraient joué un rôle important dans la propagation de l'islam dans l'Afrique de l'Ouest¹³.

Nomades berbères

La période située entre le XIV^e et le XVIII^e siècle est une phase peu connue de l'histoire de Tabelbala. Nous apprenons l'arrivée au XVIII^e siècle des nomades berbères du Sud-Marocain (Ait-Atta), qui après un conflit avec les habitants de Sidi Zekri (Kora) fondent le Qsar Chraïa (Ifrenio) dans la partie ouest de l'oasis.

Arabes

Plus tard ce sont des groupes de nomades arabes qui se sédentariseront à Tabelbala. Nous retrouverons parmi eux les *Ghenanma* et surtout les fameux *Chaamba*, qui y précédèrent les troupes françaises vers 1903.

10. Connus également sous le terme de *Foggaras*. Ce sont des galeries souterraines horizontales, parfois de plusieurs kilomètres de long, qui permettent le drainage vers les oasis des eaux contenues dans les piémonts.

11. P. Marty, 1918-19, pp. 1-358, p. 1-3.

12. «[...] il semble possible d'admettre [...], que les *Kounta* auraient été formés, dans l'Ifrikiya, par les fils de Sidi Okba issus peut-être de mères zénètes, mais alliés tout au moins à des familles clientes de cette race, avec lesquelles ils auraient fui devant les armées senhadjiennes et kétamiennes des Fatimides, pour gagner le Dahra dans le Maghreb central, puis le Touat et le Sahara [...]. Ils s'allièrent aux Lemtouna dans la personne de Mohammed Alim ben Kounta, qu'ils adoptèrent comme éponyme». Ibid. p. 318.

13. P. Marty, « Le groupement de Bou Kounta », 1915-1916 : 411-442. Cf. également Hamet Ismael, « Les *Kounta* », 1911 : 302-318.

LES LANGUES SONGHAY

Ce qui frappe dans le cas de Tabelbala, c'est la coexistence – plus ou moins pacifique – entre ces diverses langues, cultures et ethnies, mais c'est surtout aussi l'étonnante communauté du destin de ces populations, issues d'horizons divers, mais unies par une langue, qui semble constituer une synthèse de leurs différents idiomes d'origine.

Or, le caractère hétérogène des populations songhayophones a toujours été relevé par les chercheurs. Les cas les plus extrêmes sont, selon Nicolai, outre les populations véritablement songhay et zarma, les Peul-Gabero à l'ouest, les tribus berbères des Igdalen ou des Idaksahak à l'est et naturellement les populations sédentaires de In Gall, Agadez (Niger) ou de Tabelbala dans le sud-ouest algérien (Nicolai, 1984 : 146).

L'histoire des songhay est largement influencée par l'apport de différents éléments. Les dialectes du sud sont par exemple en contact avec plusieurs langues, comme le peul, l'arabe, le bambara, le soninké, le touareg, le hassâniya, le dogon, le moré, le hausa et le bariba, tandis que les dialectes du nord manifestent surtout des influences berbères (Touareg, Aït Atta/Aït Sful du sud marocain) mais aussi hausa et arabes (Nicolai, 1980 : 58 et suiv.).

Le point donc important à retenir est que la langue songhay n'est pas liée à une ethnie bien définie, ceci valant parfaitement pour le K. et l'oasis de Tabelbala.

Apparemment

La question de la parenté génétique des langues songhay n'est semble-t-il pas encore définitivement réglée. Pendant que Greenberg les classe dans le groupe des langues dites nilo-sahariennes, Nicolai (1985 : 54), à la suite de Delafosse et Lacroix¹⁴, leur reconnaît d'abord des caractéristiques typologiques qui pourraient les lier très étroitement aux langues mandé¹⁵ avant de moduler sa position en adoptant plus tard (1987 : 147) une attitude beaucoup plus réservée.

En fait, le groupe des langues nilo-sahariennes apparaît à beaucoup

14. Delafosse considérait le songhay comme une langue mandé ; cf. P.P. de Wolf, 1981 : 66.

15. Les quelque 25 langues mandé ont été classées par Greenberg (1963 : 66) au sein de la famille des langues du Niger-Kordofan. La typologie de Greenberg comprend au total 4 grandes familles de langues africaines : les langues afro-asiatiques, Niger-Kordofan, le Nilo-saharien et le Khoisan (*Die Sprachen Afrikas*, p. 29/52).

(E. Wolff, 1981 : 28) comme « une espèce de catégorie subsidiaire, dans laquelle on range tout ce qui n'a pas sa place dans les trois autres grandes familles ».

D'un point de vue diachronique, la naissance des parlers songhay actuels pose, selon Nicolai, une « forme originelle » du songhay, qu'il appelle le « songhay A ». Une variante de cette langue se développera pour devenir une langue véhiculaire et servir probablement de langue de contact et des échanges commerciaux entre les populations nomades et les populations sédentaires du Sahara et celles des rives du fleuve Niger. De cette variante, appelée « songhay B », naîtront les parlers songhay actuels. Ceci expliquerait 1) leur homogénéité relative, 2) le fait qu'elles soient parlées par des populations ethniquement et culturellement très différentes, 3) leur fonction traditionnelle comme langue véhiculaire dans les centres urbains et enfin 4) « la double référence de son lexique et de sa morphologie qui ne peut être expliquée ni par un fait de hasard, ni par la reconnaissance d'une parenté génétique directe » (Nicolai, 1984 : 148).

Au sein des dialectes même du songhay, Nicolai (1985 : 43 et suiv.) distingue entre un « songhay », défini comme « endocentré » : le songhay-zarma (SZ) et une langue véhiculaire¹⁶, qu'il caractérisera comme étant une langue « exocentrée ». Cette opposition est portée par les concepts « songhay vernaculaire » vs. « songhay véhiculaire ». Le SZ, parlé seulement au Niger, où il représente le dialecte le plus important, est, selon l'auteur, moins touché par les influences provenant des langues voisines et ne connaît pratiquement pas de « formes amalgamées ». En revanche, le « songhay véhiculaire » serait fortement marqué par l'influence des langues avec lesquelles il est en contact. Du point de vue morpho-syntaxique, il est aisé de relever des formes mixtes, des simplifications, des contaminations auxquelles s'ajoute le fait que cette langue présente la particularité de ne pas être parlée par des populations d'ethnies songhay. Contrairement aux locuteurs du SZ, les populations qui utilisent le « songhay véhiculaire » sont composées également de nomades blancs berbères (Touaregs) ou de populations sédentaires, fortement marquées par l'influence d'autres langues (arabe, bambara, hausa...).

Propagation et classification du songhay septentrional

Ces données expliquent le fait que le songhay méridional, une « langue véhiculaire », ait pu s'éloigner du SZ au point que l'intercompréhension entre populations du Nord et celles du Sud soit devenue très difficile. « Une frontière importante sépare », écrit Nicolai (1986 : 150) « un sous-ensemble méridional qui correspond aux formes "classiques" de la langue et un sous-

16. Composé du songhay occidental, du songhay septentrional – et du dendi (Nicolai, 1985 : 49).

ensemble septentrional qui comprend des dialectes "targuisés"; entre les deux il n'y a pas d'intercompréhension».

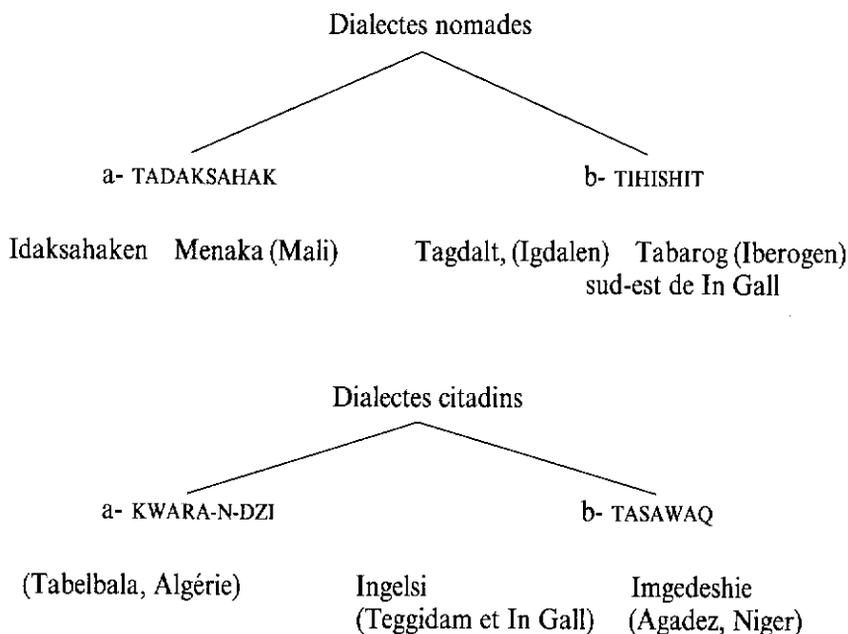


Fig. 2 : *songhay septentrional*

L'auteur (1981a : 306 et suiv.) établit par ailleurs une distinction au sein des parlers septentrionaux répartis entre dialectes *citadins* et dialectes *nomades* qu'il classe comme suit :

Les dialectes du SS possèdent du point de vue phonologique et phonétique des caractéristiques très proches de celles des langues sémitiques et berbères : groupes consonantiques, phonèmes uvulaires, laryngaux et pharyngalisés ainsi qu'un phonème vocalique neutre. Sur le plan syntaxique et lexical, le SS semble davantage soumis à l'influence du berbère et de l'arabe que le songhay méridional. En revanche les parlers citadins (le *kwara-n-dzi* et le *tasawaq*) seraient typologiquement plus proches du songhay méridional que ne le seraient les parlers du groupe nomade. Cela peut paraître paradoxal quand on pense à la position géographique de Tabelbala, très éloignée des zones songhay, mais s'explique par le caractère sédentaire et isolé des parlers citadins. Leurs contacts avec l'extérieur étant plus limités, ces parlers sont moins exposés aux influences, aux contaminations, aux apports extérieurs et sont donc plus enclins à la conservation de certaines formes, considérées comme archaïques ailleurs.

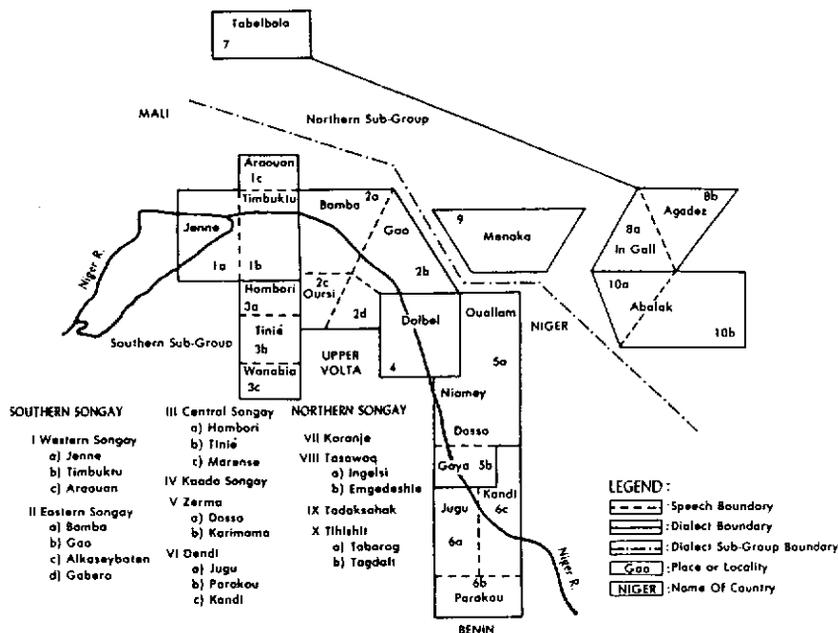


Fig. 3 : *Dialectes songhay* (Nicolai, 1983 : 12)

PHONÉTIQUE ET PHONOLOGIE

Le travail du lieutenant Cancel demeure jusqu'à présent la seule description du K. qui s'appuie sur une enquête directe auprès de ses locuteurs. Dans son article sur le *songhay septentrional* (1981a : 557-567) Nicolai présente une esquisse phonétique du K., en signalant qu'il se basait en cela sur le travail du lieutenant Cancel ainsi que sur les données fournies par Champault.

Le système vocalique du K. présente un inventaire plus riche que celui des langues berbères parlées dans le nord puisqu'il comptabilise un système à six voyelles avec une voyelle centrale :

Cette remarque du lieutenant Cancel à propos d'une réalisation phonétique – que nous connaissons en berbère, mais également dans d'autres langues – n'a pas pu être vérifiée lors des enregistrements. Il est probable que nous ayons là affaire à une évolution récente, due vraisemblablement à l'influence de l'environnement arabe, renforcée par l'introduction des médias, notamment de la radio et de la télévision.

Un autre exemple est la prononciation de la particule de négation, qui est réalisée dans les interviews avec une pharyngalisation de l'initiale : [*'as... hey/ haya*], mais qui est notée sans la pharyngale chez Cancel *as...hé/hi*.

– L'affriquée apicale /dʒ/ existe aussi en berbère, même si elle est plus rare, comme dans l'exemple l-Dʒayer (Algérie/Alger), *gedzdzem* « couper ».

– L'autre affriquée apicale, variante du /tʃ/, réalisée [tʃ] ; est largement connue en berbère mais aussi en dialecte maghrébin, p. exp. dans le dialecte de Djidjeli¹⁸, mais aussi au Maroc.

– La palatale affriquée sonore /ǧ/ n'apparaît dans les exemples de Cancel et de Nicolai que dans les emprunts à l'arabe, exemple *ainǧebhets*, de l'arabe *ǧebha* « front » et *al-haǧǧâla* « veuve ».

Même remarque pour le phonème /tʃ/, réalisé [tʃ] qui est très répandu en Algérie par exemple : *tʃaqa* pour *tâqa* « Fenster », dans la région de Tindouf dans le sud-ouest algérien ou – en général dans la langue des femmes – dans les emprunts au français : [Batʃeim-la] « Bâtiment », pendant que l'interdentale [tʃ] spirantisée, si caractéristique aux parlers berbères du nord est également connue en K. sans toutefois avoir une fonction phonématique (K. : *taleta* « le tiers », Cancel, p. 330).

– Comme dans beaucoup de langues, les deux liquides /l/ et /r/ forment une paire complexe. En raison de la proximité de leur lieu d'articulation, elles font souvent l'objet d'interférences. Dans le songhay le /l/ et le /r/ sont très souvent interchangeable en position intervocalique, anté-vocalique ou en finale. Ainsi, on réalise à Tombouctou et à Gao [r], pendant que les autres parlers songhay réalisent [l] (Prost, p. 27). Cette remarque vaut également pour le K., où d'après les observations faites jusqu'à présent, du moins concernant les emprunts, le /l/ est réalisé comme [r]. Ceci valant aussi bien pour les emprunts à l'arabe qu'au berbère.

K. : <i>qber</i>	arabe : <i>qbel</i>	« accepter »
K. : <i>axerxer</i>	arabe : <i>xelxâl</i>	« bracelets du pied »
K. : <i>irem</i>	berbère : <i>ilem</i>	« foin »
K. : <i>iferfer</i>	berbère : <i>ifelfel</i>	« piments »

Ce développement n'est toutefois nullement un « caractère typique aux

18. Cf. à ce sujet par exemple Ph. Marçais, p. 6.

langues négro-africaines» comme le pense Nicolai (1981b : 21), mais est très connu aussi dans le monde berbère. Le passage du [l] au [r] est un phénomène qui se réalise aussi bien en position initiale, en médiane qu'en finale.

Le passage du [l] au [r] se retrouve également au niveau interdialectal berbère, comme par exemple : rifain *ur* < kab. *ul* « cœur » et dans les emprunts à l'arabe : *rqayd* < *lqayd* « Cadi ».

Une exception toutefois constitue le /l/ de l'article arabe à l'initiale comme dans les exemples : *lektaf* « épaulas » ; *l-žedd* « Grand-père » ; *l-ħewš* « cour, maison à la campagne ».

Même phénomène sur le plan intradialectal, comme par exemple en kabyle, où on réalise aussi bien *Tifillellest* que *tifirellest* « hirondelle ».

Les dialectes arabes d'Afrique du Nord connaissent également l'interférence du /l/ avec le /r/ *brir* pour « avril » (Ph. Marçais, p. 118).

Relevons enfin que les liquides /l/ et /r/ n'apparaissent dans aucun mot ensemble. Il n'existe donc, semble-t-il, pas de distinction phonématique entre les deux consonnes.

Cependant, si dans les langues songhay les groupes *occlusives* + *r* ou *l* sont inconnus (Prost, 29), nous les retrouvons en revanche dans le parler de Kwara-n-dzi surtout dans des emprunts comme dans *dra'* « bras (arabe), force », *adra* « montagne » (berbère), mais aussi parfois dans le vocabulaire du fonds songhay comme dans l'exemple *adri* « s'en aller ». Cependant là aussi il faudrait supposer une « berbérisation » de la forme, puisque le même verbe est attesté en songhay sous la forme *dira*.

Une autre caractéristique qui rappelle un développement connu en berbère est la perte du /r/ en position finale et ce aussi bien dans le cas des emprunts au berbère que de ceux qui proviennent de l'arabe :

K. : <i>azma</i>	berb. : <i>admar</i>	« poitrine »
K. : <i>adra</i>	berb. : <i>adrar</i>	« montagne »
K. : <i>iske</i>	berb. : <i>isker/iššer</i>	« ongle »
K. : <i>deha</i>	arab. : <i>d'har</i>	« dos »
K. : <i>lebħa</i>	arab. : <i>leħer</i>	« mer »

Le /r/ disparaît également en position médiane :

K. : <i>tagas</i>	Kabyle : <i>tagrist</i>	« hiver »
-------------------	-------------------------	-----------

L'évanouissement du /r/ est largement attesté en berbère, surtout en rifain, où il laisse un résidu vocalique [a:] Kabyle *argaz* > rifain *ayaz*. Le [r] est toutefois conservé lorsqu'il réalise un /l/ en position finale : *qber* pour *qbel* « accepter ».

Un autre phénomène phonétique intéressant à signaler – du moins pour certains emprunts – est le passage du /n/ vers le [r] : K. *igerwan* du berbère *igenwan* « ciels » (Pl.).

De même, il faudrait relever la palatalisation des dentales ou des sifflantes¹⁹. Des exemples sont attestés aussi bien en comparaison interdialectale que dans les emprunts. Un phonème d'origine /*d/ peut être réalisé comme [z], [š], [ž], [dz] ou [ǰ]. Un exemple assez simple est justement la prononciation différente qui se retrouve dans les réalisations graphiques divergentes du nom donné au parler de Tabelbala : le *Kwara-n-dzi* (Cf. note 2).

Autres exemples :

K. : <i>tsezu</i>	songhay mérid. :	tondi	« pierre »
K. : <i>dzum</i>	songhay mérid. :	dum(a)	« semence »
K. : <i>Izi</i>	songhay :	iǰé/idzi (HD)	« fils »
K. : <i>tsiri</i>	songhay :	tžiri(HD)	« sel »
K. : <i>izwi/izwi</i>	songhay :	iǰé way (HD)	« jeune fille »

Emprunts à l'arabe :

K. : <i>tšaqa</i>	arab. dial. :	tâqa	« fenêtre »
songhay : <i>ǰeyti</i>	arab. dial. :	zzît	« huile »

Emprunts au berbère :

K. : <i>tiɣmažen</i>	Kabyle :	tuɣmas	« dents »
K. : <i>isker</i>	Kabyle :	iššer	« ongle »
K. : <i>abanus/abaneš</i>	Kabyle :	abernus	« burnous »

LES PRONOMS PERSONNELS

Le K. n'utilise qu'un seul paradigme de pronoms personnels, employés d'une manière quasi invariable dans tous les cas de déclinaisons, comme pronoms personnels en fonction sujet au nominatif, comme compléments directs ou indirects d'un verbe ou d'une préposition (accusatif ou datif).

<i>Ayi</i>	Je, moi
<i>ni</i>	toi (masc./fem.)
<i>ana</i>	lui, elle
<i>yayu</i>	nous
<i>nd'yu</i>	vous (masc./fem.)
<i>ini</i>	eux, elles

Ce paradigme pronominal est légèrement modifié pour obtenir les pronoms possessifs.

<i>an</i>	mon
<i>nen</i>	ton (masc./fem.)

19. Cf. à ce sujet également Cancel (p. 308) et Nicolai (1981a : 560 et suiv., 1981b : 84 et suiv.).

<i>an</i>	son (masc./fem.)
<i>yan</i>	notre
<i>n'd'en</i>	votre
<i>in</i>	leur

Ce qui est particulièrement intéressant dans cette série pronominale, c'est le fait que les pronoms semblent être composés de deux éléments : un morphème qui marque la personne auquel s'ajoute un suffixe *n* qui pourrait être – comme le laisse entendre à juste titre Cancel (note 2, p. 309) – le connectif berbère bien connu *n*. En effet une comparaison entre les pronoms personnels isolés et les pronoms possessifs confirme cette hypothèse pour toute la série, à l'exception de la première personne du singulier, réalisée *ayi*. Il ne semble toutefois pas du tout certain que la marque de la première personne soit *-yi*, mais plutôt la voyelle *a* que l'on retrouve par exemple comme marque de la première personne aussi bien du prétérit que de l'aoriste (voir *infra*).

Si l'on accepte cette hypothèse, l'exemple de cancel (p. 314) transcrit *anizi emma Sliman* « Mon fils s'appelle Sliman » pourrait alors connaître la segmentation suivante :

a n izi emma Sliman « moi de fils s'appelle Sliman ». En suivant le même procédé nous obtiendrons pour les pronoms possessifs le tableau suivant :

<i>a-n</i>	<i>tsaffa</i>	« mon couteau »
<i>n-en</i>	<i>tsaffa</i>	« ton couteau » (fem./masc.)
<i>a-n</i>	<i>tsaffa</i>	« son couteau »
<i>ya-n</i>	<i>tsaffa</i>	« notre couteau »
<i>n'd-(e)n</i>	<i>tsaffa</i>	« votre couteau » (fem./masc.)
<i>i-n</i>	<i>tsaffa</i>	« leur couteau »

Cette hypothèse semble être confirmée par le fait que les langues songhay ne connaissent pas de pronoms possessifs. Pour exprimer la possession en songhay, « les pronoms personnels pacés devant le nom qu'ils déterminent suffisent à ce rôle » (Prost). A titre de comparaison, nous donnons les pronoms possessifs tels qu'ils se présentent en K. et en songhay (p. 71).

K.	DUPUIS	PROST	FRANÇAIS
<i>an</i>	<i>ay</i>	<i>ay</i>	mon
<i>nen</i>	<i>ni</i>	<i>ni</i>	ton (masc./fem.)
<i>an</i>	<i>ay (qa)</i>	<i>a</i>	son (masc./fem.)
<i>yan</i>	<i>yer</i>	<i>ir</i>	notre
<i>n'd'en</i>	<i>wor</i>	<i>war</i>	votre
<i>in</i>	<i>dyi,</i> <i>/gi/ngi</i>	<i>ngey, ngi</i>	leur

L'utilisation du connectif *n*, assez fréquente en K., ne semble pas attestée en songhay ; nous sommes donc incontestablement en face d'une innovation du K. qui doit être imputée au berbère.

LE SUBSTANTIF

Détermination du genre

Les substantifs, qui sont indéfinis dans leur forme de base (non marqués), demeurent en K. invariables. La langue ne semble pas faire de différence dans le genre. Le féminin se retrouve toutefois dans les mots d'origine berbère :

K. : *tazemment* berbère : *tizimert* « brebis »

Dans l'exemple *axerxer* (arabe *xelxál*, berbère *axelxal*) nous avons un cas, où le mot ne semble pas avoir été emprunté directement de l'arabe, mais à travers le truchement du berbère. Le mot a subi lors de ce processus une adaptation phono-morphologique : le morphème du masculin berbère /a-/ ainsi que la réalisation phonétique [r] au lieu du [l] d'origine ont été adaptés. Même cas pour l'exemple de *taxyemt* « tente », où l'arabe *xeyma* obtient les morphèmes du féminin berbère /t-t/ et devient *taxyemt*.

Dans le cas où le genre doit être exprimé, la différence du genre s'obtient par l'octroi d'un déterminant au substantif, emprunté à l'arabe qui sera *dker* « mâle » ou *enta* « femelle » selon les cas. Mais si le déterminant est un emprunt, la structure, elle, est conforme aux règles du songhay :

S. : *hanši* > *hanši wey*, *hansi har* « Chien, chienne, chien mâle »

K. : *henši* > *henši enta* > *henši deker* « chien, chienne, chien mâle »

En liaison avec un adjectif, le substantif demeure invariable. Il n'y a pas de congruence : l'adjectif porte la marque du pluriel :

– K. : *izwi kedda/izwi kedayu* « petite(s) fille(s) »

L'EXPRESSION DU NOMBRE

Le morphème de pluralisation courant en songhay est l'adjonction d'un morphème suffixé *-yu* pour le pluriel indéfini :

K. : *Biri*, *Biriyu* « cheval/des chevaux »

K. : *Henši*, *Henšiyu* « chien/des chiens »

Cette caractéristique des parlers songhay a été considérée avec d'autres critères comme un signe supplémentaire de leur appartenance à la famille des langues nilo-sahariennes. En K., les mots qui prennent la marque du pluriel *-en* sont généralement des emprunts qui proviennent du berbère. Ce pluriel est caractérisé par un phénomène bien connu en berbère : l'alternance vocalique qui accompagne le passage du singulier au pluriel :

K. (Sg.): *taserdemi* (Pl.): *tiserdanen* «mulet (s)»
 K. (Sg.): *agudad* (Pl.): *igdadēn* «doigt (s)»

Cependant c'est justement ce morphème du pluriel *-en* que certains auteurs, comme Lacroix et Nicolai (1985: 50), attribuent à «une évolution convergente de *yoNgV au contact du pluriel touarègue» (*Yo* = morphème de pluriel; *N* son nasal indéfini avec /g/ + voyelle en finale). L'auteur renvoie ici à l'existence d'une marque du pluriel *-yan* dans le songhay central et de la marque *-yen* dans le parler zarma qui s'accolent comme suffixes au radical, exp.:

Sg. *hobu* Pl. *hobuyan* «cruche (s)»; Sg. *mo*, Pl. *moyan* «œil»

La «coexistence» des deux formes de pluralisations peut conduire parfois à la création de doublettes, ainsi le cas de K. *adra* «montagne» qui fait son pluriel soit à l'aide du morphème du pluriel songhay *yu* pour donner *adrayu* ou bien une forme «berbérisée» > *idranen* «montagnes».

Cet usage ne se limite pas aux emprunts au berbère, mais s'étend parfois aux emprunts arabes: K. *dra'* > *dra'n* «bras». Une pratique qui souligne la productivité de cet élément morphologique berbère.

En revanche et contrairement au berbère, le K. connaît une particule du duel *inka* qui se place derrière le substantif ou le pronom personnel:

K.: *abanus inka* «deux burnous»

et une particule *fu* pour exprimer l'unité ou l'indéfini:

K.: *abanus fu* «un (seul) burnous»

K.: *abanus fu* «un burnous»

L'ANNEXION EN K.

L'état d'annexion s'exprime en K. au moyen du morphème d'annexion berbère en l'occurrence hamitique *n* qui relie le déterminant et le déterminé. Ce qui est caractéristique au K. c'est qu'il maintient un ordre syntaxique songhay – il se fera dans l'ordre possesseur-possédé pendant que la position du déterminant se déplace vers l'avant, en antéposition, tout en y introduisant le marqueur du génétif *n*:

– K.: *Wi* (3 = déterminant) *n* (2 = morphème d'annexion) *âtaffa* (1 = déterminé)

– berbère: *l-mus* (1) *n* (2) *tmeṭṭut* (3) = «couteau de (la) femme».

– «Le couteau (1) [de] la (2) femme (3)»

Dans les autres parlars songhay l'annexion se fait, sans connectif, par simple apposition des deux termes du syntagme de détermination:

Kora «village», *koy* «chef» > *Kora koy* «chef du village» (Cancel: 327)
wey «femme»; *tafa* «habit» > *wey tafa* «habit de femme» (Prost: 54)

qui donne une forme *baâm* ou *abaâm* + radical. Les différentes personnes de la conjugaison se placent en tête du verbe ainsi composé. Les marques de personnes sont exactement les mêmes que celles du prétérit.

<i>a am xani</i> / <i>a ba am xani</i>	je dormirai
<i>n ba am xani</i>	tu dormiras (masc./fem.)
<i>a âm xani</i>	il/elle dormira
<i>ia âm xani</i>	nous dormirons
<i>nd'ba âm xani</i>	vous dormirez (masc./fem.)
<i>iba am xani</i>	ils/elles dormiront

Bien entendu, cette présentation du système verbal, telle qu'elle est faite par Cancel, est à prendre avec beaucoup de précautions. Il est difficile, en ne tenant compte que des maigres données disponibles, de confirmer ou d'infirmer des éléments d'informations qui se basent sur un seul article, cela d'autant plus que l'auteur lui-même semble hésitant puisqu'il ajoute en note à ses propos sur la particule de l'aoriste :

« Cette règle n'a rien d'absolu, car nous avons pu remarquer l'emploi de cette particule [de l'aoriste] devant un temps présent, assez rarement du reste. De même, nous avons remarqué l'emploi du verbe au sens futur sans cette même particule » (p. 314).

Toutefois, le K. étant une langue songhay, il est certain qu'un regard sur les structures et les fonctions du système verbal de cette langue s'avère très intéressant, voire indispensable pour la compréhension de certains phénomènes linguistiques en K.

Or une comparaison montre que le radical du verbe demeure en songhay comme en K. invariable. De même, dans les deux cas, les formes verbales sont obtenues de la même manière, c'est-à-dire à l'aide de particules placées *après* le sujet mais *avant* le radical.

Les trois « temps » du K. correspondent-ils aux trois formes verbales essentielles du songhay qui sont – selon Prost (p. 78) le *progressif*, le *parfait* et le *subjonctif*?

La distinction entre verbes et substantifs est très difficile à faire en songhay, car de nombreux mots sont à la fois l'un et l'autre. Comme en berbère, le verbe peut indiquer un procès ou un état ou une qualité. Il existe donc en songhay des verbes pour exprimer des procès et des verbes pour exprimer des qualités ou des états (Prost, p. 76). Qu'en est-il du Kwara-n-dzi?

Quelles sont les valeurs modales et/ou aspectuelles des particules verbales? Autant de questions qui – en l'absence d'un corpus assez conséquent – demeureront probablement sans réponse satisfaisante.

La négation

Comme en berbère, la négation en K. s'exprime de différentes manières. La

négation simple de l'énoncé s'obtient par l'utilisation de la particule *ho-ho*. Ce cas correspond au français *non* ou au berbère (kabyle) *aha'ala* ou au dialectal *lla/lala*. La particule *ho* est souvent utilisée seule, la duplication n'est pas obligatoire (comme en dialectal par exemple): « dormiez-vous hier ou non? » *n'd'xani binu, ouilla ho?* (Cancel, p. 21).

La négation verbale se réalise – comme en berbère et en d'autres langues – par l'emploi d'un type *discontinu* composé de deux éléments, dont l'un est anté-l'autre postposé: '*as ... hé/hi*.

Le premier élément de la modalité négative semble – contrairement au berbère – jouir d'une certaine stabilité. Il est très souvent suivi de la particule *aba* ou *ab*, déjà vue sous le point « système verbal », mais précédé de la marque de la personne. La voyelle finale du pronom personnel s'élide devant la voyelle initiale du premier élément de la modalité négative. Même résultat pour la séquence particule *aba* quand elle est suivie d'un verbe à initiale vocalique:

<i>ni</i>	<i>'as</i>	<i>ba</i>	<i>enya</i>	<i>hé</i>	« ne mange pas »
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	
(1) marque de la personne					
(2) premier élément de la modalité négative					
(3) particule préverbale <i>aba</i>					
(4) verbe conjugué					
(5) deuxième élément de la modalité négative					

Avec l'assimilation nous obtenons le résultat suivant: *n'esb anya hé*.

Enfin, comme en berbère, le deuxième élément de la modalité semble être parfois facultatif, puisqu'il n'apparaît pas toujours dans le corpus disponible.

Caractéristiques d'une langue agglutinante

Contrairement au berbère et à l'arabe, le Kwara-n-dzi semble fonctionner d'avantage comme une langue agglutinante. En effet une des caractéristiques de cette famille de langues est que l'organisation grammaticale du discours ainsi que la morphologie fonctionnent surtout à l'aide d'affixes. Ces affixes sont de petites unités invariables et non autonomes qui apparaissent fréquemment derrière l'élément lexical comme suffixes mais également comme préfixes ou infixes (selon Abraham, 22). En fait la structure des langues agglutinantes est de type synthétique²⁰. En d'autres termes les fonctions et les relations syntaxiques s'expriment par adjonction linéaire – par agglutination – des morphèmes grammaticaux.

20. Caractéristique connue depuis A.W. Schlegel, *Observations sur la langue et la littérature provençales*. Paris 1818 et W. v. Humboldt *Über die Verschiedenheit des menschlichen Sprachbaus*. Berlin 1836.

En revanche, les langues agglutinantes ne connaissent généralement pas les phénomènes de la flexion interne (p. exp. l'alternance vocalique). C'est semble-t-il également le cas pour le K. à l'exception de quelques formes de pluriel des mots d'origine berbère : *aguḍaḍ* > *igḍaden* « doigt(s) ».

Une langue « mixte » ?

L'homogénéité relative des parlers songhay subit dans le domaine syntaxique une rupture dans la mesure où les différences entre le songhay du Nord et les dialectes du Sud sont si importantes qu'une intercompréhension n'est souvent pas possible. Il est bien entendu toutefois que cet élément n'exclut nullement l'hypothèse d'une parenté.

L'influence du berbère sur les dialectes du SS est tellement forte qu'elle peut conduire, selon Nicolai, « à la transformation complète des structures typologiques du songhay » (1986 : 151). A tel point que Lacroix, qui a reconnu très tôt cet état de fait, parle même de « langues targuisées » et de « langues mixtes ».

Elle est bien sûr très nette sur le plan lexical. Nicolai fixe à plus de 60 % la part du vocabulaire touareg présent dans le lexique du SS (1986 : 150), pendant que Lacroix (p. 99) estime la composition du songhay selon les proportions suivantes : songhay 40 %, berbère 30 %, arabe 30 %. L'influence n'est toutefois pas limitée au lexique, elle concerne également – comme on vient de le voir – les structures syntaxiques. En effet, tout comme le *tasawaq*, qui est du même sous-groupe sédentaire du SS, ce qui est frappant dans le K., c'est que sur le plan morphologique, la majorité des morphèmes libres et liés sont issus du songhay, ceci vaut pour les pronoms, les particules de conjugaison, les démonstratifs, etc.²¹

Peut-on pour autant parler de « langue(s) mixte(s) » ? Le terme, appliqué aux parlers songhay, comprend, selon les données de l'auteur (Nicolai, 1979c : 408), aussi bien des langues avec un système phonologique berbère (les dialectes nomades), que des langues, qui du point de vue typologique sont à considérer comme des langues songhay (Ingelsi). Ces parlers songhay ne peuvent, à mon sens, n'être que, soit berbères avec une influence plus ou moins grande du songhay ou alors des langues songhay avec des influences plus ou moins fortes du berbère. Selon quels critères peut-on définir une langue comme « mixte » ? Autrement dit, à partir de quel moment une langue cesse-t-elle d'être elle-même et à partir de quand devient-elle « mixte » ? A cela s'ajoute l'imprécision de ce terme dans la mesure où il ne donne pas d'indication sur les parts d'influence de chaque langue sur le Kwara-n-dzi.

21. Cf. le travail de Manou, Alidou D. Oussaina, *Tasawaq d'In-Gall*. Esquisse linguistique d'une langue dite « mixte », Niamey : Université de Niamey, 1988. Je remercie M. E. Wolf de Leipzig de m'avoir signalé ce travail.

C'est pourquoi la question de savoir si le songhay septentrional est une langue berbère avec apport songhay ou le contraire a longtemps occupé les esprits. Les travaux de Nicolai ont le mieux cerné la question. Pour cet auteur, le songhay septentrional « résulte de la vernacularisation d'une forme véhiculaire de la langue au sein d'une population berbère qui a cessé d'entretenir des contacts étroits avec le milieu songhay » (1987 : 147). Hypothèse qui semble renforcée par des arguments linguistiques. En effet, le parler de Tabelbala conserve encore les séquences de phonèmes labiovélarisés [kwa], qui, selon Nicolai feraient partie du proto-songhay et qui « ont eu tendance à disparaître dans l'ensemble du domaine » (1980 : 65).

Pour ce qui est du concept « langues targuisées » (Lacroix, Nicolai), il faudrait à mon sens vérifier dans quelle mesure on pourrait vraiment parler de « targuisation ». D'abord, un tour d'horizon historique sur la région de Tabelbala ne permet pas de « découvrir » une présence particulièrement forte des Touaregs dans la région. Ensuite la langue ou les unités lexicales données comme étant du touareg sont généralement attestées comme « berbères », c'est-à-dire se retrouvent dans d'autres parlers berbères (voir liste des termes berbères en fin d'article). Or – détail important – sachant que des tribus de l'Atlas marocain ont depuis très longtemps vécu dans la région de Tabelbala, il ne serait pas étonnant que ladite influence « touarègue » provienne en fait du parler des Aït-Atta ou de celui des Aït-Sful.

Une influence touarègue d'époque récente semble en tout cas peu probable, car les relations entre la communauté villageoise de Tabelbala et des Touaregs dont l'aire de nomadisation est située beaucoup plus au sud sont quasiment inexistantes. Même si influence il y avait, elle ne serait donc que la trace d'une époque pendant laquelle le songhay était encore utilisé comme *lingua franca*.

Enfin, il nous semble difficile de poser à la fois une langue « targuisée » et en même temps une « langue mixte » comme hypothèse de travail sur l'ensemble du songhay septentrional, la spécificité de la situation du Kwar-n-dzi au sein de ce groupe ayant été par ailleurs maintes fois relevée.

Comment le songhay est-il arrivé à Tabelbala ?

Il semble a priori difficile de comprendre d'une part comment le songhay a pu s'imposer dans un environnement dominé nécessairement par le berbère et l'arabe et d'autre part comment cette langue a pu se maintenir dans le même environnement au cours des siècles jusqu'à nos jours.

Les maigres indices que nous livre l'histoire de cette région semblent indiquer que Tabelbala se trouvait effectivement sur le chemin des caravanes du sel et des esclaves. Dans les relations de voyage du Moyen Âge, la ville est citée comme étape sur les routes des caravanes de l'or, du sel et des esclaves,

surtout de Sijilmassa vers le Soudan²². Cette petite ville constituait probablement une halte bienvenue sur le chemin qui menait vers Sijilmassa ou à l'inverse vers les pays noirs *Bilâd as-Sudân*. Cancel (305 et suiv.), qui décrit Tabelbala comme un important « nœud de communications », voit également dans la langue songhay, parlée à Tabelbala une « langue apportée par les esclaves venus de Tombouctou, qui y furent [à Tabelbala] établis en grand nombre ». Même supposition chez Champault (p. 43), qui pense que Tabelbala était une station de transit sur les chemins des caravanes d'esclaves où des captifs songhayphones attendaient leur transport vers le Maroc.

Cette explication implique que des groupes berbérophones et/ou arabophones, qui constituaient probablement une majorité à Tabelbala, auraient délaissé leur propre langue maternelle au profit d'une langue, parlée par d'anciens esclaves et qui semble-t-il fonctionnait comme langue *véhiculaire* entre les différents groupes ethniques (Berbères, Songhay et Arabes). C'est donc la fonction sociale du songhay comme langue du commerce qui aurait aidé à sa conservation.

C'est du moins ce que semblent penser également S. et E. Bernus (1972) pour qui l'existence d'une langue comme le songhay dans une région si septentrionale ne peut s'expliquer que par d'anciennes relations commerciales, touchant surtout le sel et les dattes, entre des populations sédentaires et des populations nomades²³.

Nicolai avance comme argument supplémentaire le fait que la langue songhay soit également parlée par la population blanche du groupe linguistique du Nord-songhay (Igdalen, Iberogen et Idaksahak), qu'il décrit comme étant des « tribus maraboutiques pacifiques et fermées ».

Ces tribus, qui ne disposent pas d'un poids guerrier auraient, reconquis une partie de leur prestige perdu dans le commerce et la propagation de l'islam. C'est ainsi qu'elles auraient adopté le songhay. Relevons à cet effet que les familles maraboutiques constituent depuis le XI^e siècle des proportions importantes de la population belbalie. Le fondateur de la ville la plus importante, Sidi Zekri, était lui-même un marabout très vénéré par la population. L'islam maraboutique demeure par ailleurs jusqu'aujourd'hui une caractéristique principale qui marque fortement la communauté villageoise.

Toutefois, il est patent que nous savons très peu de choses sur les facteurs sociologiques, culturels, politiques ou économiques qui auraient pu avoir contribué à la disparition des langues maternelles d'origine, à savoir le berbère, l'arabe dialectal, voire le songhay ? Car si toutes les langues véhiculaires sont basées sur une forme « naturelle » de base, utilisée au départ comme langue maternelle (Reh, 1981 : 531), alors cette langue maternelle devrait être l'une de

22. Cf. p. exp. E.W. Bowill : *Caravans of the old Sahara...* 1933, p. 128 ou Léon L'Africain (1491-1550) : *Description de l'Afrique...* (cité par Champault, p. 25).

23. E. u. S. Bernus, 1972. Cité d'après Nicolai, 1984 : 153 et suiv.

ces trois langues, dans ce cas à quelle période ont-elles été parlées et pendant combien de temps?

Quant à la préservation du K., il est fort probable que cela soit dû à un réflexe de conservation. Il n'est pas rare en effet que des populations ou ethnies transplantées dans d'autres régions après des guerres ou des événements politiques de diverses natures, se recroquevillent sur la langue – vecteur identitaire par excellence. A cela pourrait s'ajouter un autre facteur de grande importance qui est l'isolement géographique de cette région, qui a favorisé le maintien de la langue.

SITUATION ACTUELLE ET PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

La position et le statut des différents dialectes songhay sont loin d'être unitaires. Ainsi le songhay occidental parlé par les quelque 44 % de Songhay vivant au Mali est considéré comme une « langue véhiculaire », tandis que le songhay oriental, parlé au Mali par plus de la moitié des Songhay de ce pays, est considéré comme « vernaculaire » (Nicolai, 1980 : 54).

Mais peut-on encore considérer que le K. constitue une langue de communication ? Cette fonction n'est-elle pas déjà occupée par l'arabe, puisque cette langue est depuis longtemps utilisée par les habitants de Tabelbala dans leurs contacts avec le monde extérieur ?

Nous manquons encore de travaux de recherches sociolinguistiques qui pourraient apporter des éléments précieux d'appréciation sur le songhay en général et sur les données linguistiques à Tabelbala en particulier. Il est clair que dans un environnement arabophone, le K. ne bénéficie pas d'un haut prestige. D'une part une langue sacralisée par le Coran, dotée d'une longue et riche tradition, parlée par des millions de personnes, et d'autre part le K., une petite et « insignifiante langue des Jnûn » (« Langue du diable »), comme certains habitants de l'oasis l'appellent (Champault : 43) et qui, aux yeux de ses propres locuteurs, ne serait pas apte à transmettre ou à exprimer des concepts techniques ou scientifiques. Il est évident qu'un tel regard porté sur sa propre langue a été généré par une politique culturelle qui a tout mis en œuvre pour valoriser le seul héritage arabo-islamique et l'arabe classique et en dévalorisant tout ce qui était culture « populaire ». Cependant, au delà de ces données aujourd'hui largement reconnues, beaucoup de questions demeurent sans réponse : Quel est le nombre des locuteurs de chacune des différentes communautés linguistiques ? Qui parle aujourd'hui encore le K. ? Le berbère a-t-il complètement disparu ou bien est-il encore vivace dans certaines familles « non-belbalisées » ? L'utilisation des différentes langues est-elle déterminée par des paramètres comme l'âge, le sexe, ou l'apparte-

nance sociale? Existe-t-il une hiérarchie dans l'utilisation des différentes langues, etc.? Comment se répartissent les fonctions sociales des langues en présence, c'est-à-dire le berbère, l'arabe, le K. mais aussi l'arabe classique et le français?

L'éloignement géographique de la région où est parlé le « songhay classique » (Nicolai, 1979c: 395), les efforts et les circonstances qui ont contribué à la conservation du Kwara-n-dzi, l'influence du berbère et de l'arabe sont probablement aussi des facteurs, qui ont conduit à une évolution linguistique propre et différenciée du K. Une plus grande prise en considération du *Kwara-n-dzi* dans la recherche pourrait probablement apporter des éléments d'informations supplémentaires sur l'histoire et l'évolution des langues songhay.

Jusqu'à présent, c'était précisément l'état d'isolement de la ville qui avait permis la subsistance du K.; or, il est indéniable que cette marginalité ne peut durer. Le développement économique de la région induira nécessairement une plus forte urbanisation et favorisera probablement à plus ou moins long terme le mélange interethnique et modifiera les données démographiques dans les différentes communautés villageoises.

Malgré la grande distance qui sépare la région de Tabelbala d'Alger, d'autres facteurs comme les grandes campagnes d'arabisation – qui passent souvent par la radio et la télévision – continuent à jouer un rôle prépondérant dans le désenclavement linguistique de l'oasis et son rattachement au reste du pays. Un rattachement que les habitants de Tabelbala doivent chèrement payer, car au vu de la politique linguistique poursuivie jusqu'à présent par les autorités algériennes, caractérisée par une approche exclusivement arabo-islamique, il est fort peu probable qu'une action de conservation et de sauvetage de cette langue soit lancée. Le danger est d'autant plus grand que le K. sera appelé à perdre de plus en plus de ses fonctions sociales. Ce processus étant bien sûr accéléré par la disparition ou la transformation des mécanismes de conservation naturels de la langue. Ainsi, les structures traditionnelles de socialisation de l'enfant: mère, père, famille, tribu, etc. seront de plus en plus remplacées par d'autres instances telles que l'école, mais aussi l'environnement médiatique. Le K. semble donc très mal armé pour survivre à un processus d'arabisation, déjà très ancien, puisqu'il avait été déjà encouragé à l'époque française²⁴. L'administration française avait en effet opté, comme dans les autres régions rurales, pour l'arabe comme langue de contact avec la population autochtone. De ce fait, elle contribua à augmenter le prestige de l'arabe en lui conférant une fonction sociale supplémentaire qu'il ne possédait pas avant la colonisation.

Comme dans la plupart des pays arabes ou dits arabes où vivent des

24. Champault, p. 43.

minorités ethniques non arabophones, les instruments linguistiques qui pourraient assurer la promotion sociale, l'alphabétisation, la formation ainsi que la possibilité de prendre part au processus de développement économique, voire d'en profiter, ne sont pas en Algérie et en Afrique du Nord les langues autochtones, mais l'arabe et le français.

L'arabe – décrété seule langue nationale du pays – n'est donc pas pour les Belbalis uniquement une «fenêtre sur le monde», mais surtout la nécessaire «langue du pain».

Contrairement aux régions berbérophones – notamment à la Kabylie – où un fort mouvement identitaire berbère s'impose aujourd'hui sur l'échiquier politique du pays, il est patent que l'absence de volonté à sauver le K. est lié à l'insignifiant poids politique de la région de Tabelbala et à sa totale absence de la scène revendicative.

Cet état de fait ne manquera pas d'accélérer le processus d'érosion et de disparition progressive de cette langue qui plie de plus en plus facilement sous les coups de boutoir des diverses campagnes d'arabisation. Les signes sont très perceptibles parmi la nouvelle génération, qui, depuis longtemps, parle de «problèmes d'intercompréhension» (linguistique) avec «l'ancienne génération».

A priori, cet îlot culturel et linguistique n'a pratiquement pas de chance de survivre et pourrait bientôt connaître le sort d'une langue comme l'emghedeshie, ce dialecte songhay, qui était encore parlé au début de ce siècle à Agadez²⁵. Le K. dispose-t-il de ressources propres susceptibles de le sauver de la disparition complète? Il semble bien difficile, en la matière, de partager l'optimisme de Nicolai (1985: 45), à moins que que le processus de démocratisation en Algérie – pour le moment fortement compromis – puisse déboucher sur une autre lecture de la culture nationale algérienne qui ferait l'impasse sur la vision éculée d'une culture monolithique à dominance exclusive arabo-islamique pour céder le pas à une conception diversifiée et plurielle du champ culturel algérien. Tout un programme donc qui, en l'état actuel des choses, n'incite guère à l'optimisme.

MOHAMED TILMATINE

25. Nicolai, 1985: 46. L'auteur signale par ailleurs un recul des dialectes songhay du sud dans les villes, comme par exemple à In Gall au profit du hausa par exemple (1980a: 57).

ANNEXE : LE LEXIQUE²⁶

La liste de mots qui suit n'a bien sûr qu'une valeur indicative dans la mesure où une partie des termes donnés n'ont pas pu être contrôlés sur le terrain. Certaines unités proviennent des listes établies par Cancel et H. et D. qui ne semblent pas avoir été rigoureusement contrôlées, puisque quelques irrégularités ont pu être relevées dans la transcription comme par exemple la notation du K. (berb.) *ayrum* > pain, transcrit en page 310 (7 fois) *ar'rem* mais en page 335 *ar'em*. Même chose pour « mari » chez H. et D. : *Kounia* (p. 151) et *Kounié* (p. 229).

1. Les emprunts au berbère

La part empruntée au vocabulaire berbère est très importante et touche à tous les domaines de la vie. Les exemples qui suivent sont pris du vocabulaire des parties du corps, de la nature, des produits agricoles et des animaux domestiques.

KWARA-N-DZI	BERBÈRE	FRANÇAIS
- <i>ayem</i>	<i>ayrum</i>	pain
- <i>mo/mu</i>	<i>tilt/mu</i> ²⁷	œil
- <i>adma (azma)</i>	<i>admar</i>	poitrine
- <i>agudaḍ</i>	<i>aḍaḍ</i>	doigt
- <i>(e)m̄mi</i>	<i>imi</i>	bouche
- <i>iska</i>	<i>isker/iššer</i>	ongle
- <i>tamat</i>	<i>tamart</i>	barbe
- <i>tiymažen</i>	<i>tuymas</i>	dents
- <i>igḍaren</i>	<i>iḍaren</i>	pieds, jambes
- <i>tanudet</i>	<i>anebdu</i>	printemps
- <i>tagàs</i>	<i>ta(i)gra(i)st</i>	hiver
- <i>azir</i>	<i>azal</i>	midi
- <i>itsan/atsa</i>	<i>itran</i>	étoiles
- <i>tsazi/tazia</i>	<i>ta/iziri</i>	lune
- <i>igerwen</i>	<i>igenwen</i>	cieux/ciel
- <i>targa</i>	<i>targa</i>	segua, rigole
- <i>adra</i>	<i>adrar</i>	montagne
- <i>aṭṭan</i>	<i>tentən (mozabite)</i>	être gros et gras
- <i>qqux/aqqux</i>	<i>qqur/aqquran (?)</i>	sec
- <i>agada</i>	<i>agadir</i>	mur

26. Comme base de comparaison il sera fait recours au berbère, notamment dans ses variantes kabyle, tamazight du Maroc central (MC) ou touarègue (T.) et à l'arabe maghrébin. L'origine du mot en berbère ne sera spécifiée que si elle n'est pas attestée en kabyle.

27. *Muqel mumu* en berbère (langage des enfants) signifie « regarde cet homme ! ». Le sens « œil » se retrouve dans cette phrase et dans la forme verbale *muqel*.

- <i>temzin</i>	timzin	orge
- <i>irem</i>	ilem	foin
- <i>tsini</i>	tiyni	datte
- <i>akfi</i> ²⁸	ayefki	lait
- <i>iferfer</i>	ifelfel (aqerhlan)	piments
- <i>tsammuwents</i>	tamemt	miel
- <i>izzad</i>	ayaziḍ	coq
- <i>izuma</i>	izimer/ikerri	mouton
- <i>muc</i>	amšiš	chat
- <i>aberdan/iberdan</i>	afrux	oiseau
- <i>agden</i>	gdid (mozabite)	un peu, morceau (de pain)
- <i>ferfer</i>	iferfer, yufeg	voler
- <i>zegza</i>	azegzaw	vert/bleu
- <i>yara</i>	awray	jaune

Origine berbère probable, mais non attestée

- <i>amyar zinu</i>	amyar awessar	vieil homme
- <i>ametṭ</i>	ikil, arrayeb	lait caillé
- <i>tayazemt</i>	abrid	chemin
- <i>fez</i>	ʔezz (?)	creuser
- <i>tazemt</i>	tazzart (?)	figues

2. Emprunts à l'arabe

Les emprunts à l'arabe sont très limités. Ils concernent par exemple le vocabulaire de la parenté, du temps ou des nombres. On les retrouve dans certains morphèmes fonctionnels pour exprimer par exemple le genre par l'adjonction au substantif du vocable *dker* « masculin » ou *enta* « féminin ». Il en est de même de certains concepts abstraits comme *xdem* « travailler », *rbeh* « gagner », *eddunets* « univers », *gedim* « ancien ». Le vocabulaire emprunté à l'arabe a trait également à certains traits civilisationnels (vêtements) ou religieux.

KWARA-N-DZI	ARABE	FRANÇAIS
- <i>walu</i>	lala, lla	non
- <i>iyveh</i>	ih/iyveh	oui
- <i>hennu</i>	hlnîn	bon
- <i>hut</i>	ḥût	poisson
- <i>tiru</i> (arabe)	ṭṭîr	oiseau
- <i>ainšebha</i>	šebha	front
- <i>iâben</i>	'reb	Arabes
- <i>deha</i>	d'har	dos

28. Le terme le plus courant est *huya*, mais Cancel donne également *akfi* (*akfay*, *ašəfay* en rifain, *ayefki* en kabyle).

- l-'în	al-'în	source
- lektef	lektef	épaule
- kber	qbel	avant
- šehrin	šehrâyen	deux mois
- ixdem	yexdem	il travaille
- el-bha	lebhar	mer
- ssag	sâg/sâq	cuisse
- ham	lhem	viande
- šwabeq	šlâyem	moustache
- l'anqub	taxlift	poignet
- arba'	arba'a	quatre
- dre'	dra	bras
- išaqa	tâqa	fenêtre

Vocabulaire de la parenté

KWARA-N-DZI	ARABE DIAL.	FRANÇAIS
- <i>annebba/abba</i>	bâb- (al-ab)	père
- <i>ayemma</i>	yemm-	mère
- <i>âmmi</i>	'ammi	oncle (paternel)
- <i>xari</i>	xâli	oncle (maternel)

Alors que d'autres ont conservé leur forme d'origine songhay :

KWARA-N-DZI	ARABE DIAL.	FRANÇAIS	SONGHAY
- <i>arlu</i>	rağel	mari	boro, har
- <i>wi</i>	mra	femme (ép.)	boro wey, wey
- <i>izi</i>	wlid/ben	fil	ğé/izé/iğé/har
- <i>iz wi</i>	bent	fil	Iğé wey
- <i>ta</i>	ax	frère	harmey
- <i>ta wi</i>	uxt	sœur	weymé (fem. = wey)

3. Vocabulaire songhay

Le vocabulaire songhay est probablement le vocabulaire de base. Il comprend tous les domaines de la langue. Certains cas peuvent toutefois avoir été l'objet d'une telle adaptation phono-morphologique qu'ils deviennent difficiles de les reconnaître. D'autres sont plus facilement décelables :

<i>inu</i>	iñiž/țfuct	soleil
<i>tsembaji</i>	afus/fus	main
<i>ačcan</i>	țșen	dorment
<i>hawi</i>	tafunast	vache
<i>wi</i>	tamețtut	femme
<i>henși</i>	aydi/aqžun	chien
<i>klafo</i>	amrar	corde

<i>ga/gayu</i>	axxam, tigemmi	maison, village
<i>nini/ninyu</i>	anzaren	nez
<i>tsenzu</i>	adyay/azru	pierre
<i>išni/išenyu</i>	tizimmert	brebis
<i>kedda</i>	amezyan	petit
<i>uru</i>	times	feu
<i>kezzu</i>	tasilt	marmite
<i>tazu</i>	seksu	couscous
<i>tsaru</i>	tayenjawt/ayenja	cuillère
<i>iri</i>	aman	eau
<i>kuku</i>	amuqran	grand (long)
<i>ba bya</i>	argaz amuqran	grand homme
<i>huya</i>	ayefki	lait
<i>tayazem(n)t</i>	abrid	route, chemin
<i>bayu</i>	medden, lyaci	monde, peuple
<i>kengu</i>	tazdayt	palmier-dattier
<i>tseknari</i>	izdi, rrmel	dune
<i>'abzda</i>	ddu, lħu	marcher
<i>dri</i>	ddu, yiğ	s'en aller
<i>bâzu</i>	iyed, iyiyden	cendres
<i>gungu</i>	a'ebbuđ	ventre
<i>bebe</i>	aberkan	noir
<i>kudzi</i>	idammen	sang
<i>bidi bidzi</i>	iyes	os
<i>řaw</i>	řřery	brûler
<i>fufu</i>	řemmed	froid
<i>uwiyya</i>	lmut	mort
<i>mnem (?)</i>	ssew	boire
<i>henga hendza</i>	amzzy	oreille
<i>taffert</i>	tamellalt	œuf
<i>ennes</i>	azuran	gras
<i>ji</i>	aqžžir	pieds
<i>dzi</i>	iđaren	pieds, jambes
<i>nayi</i>	awi-d	donne
<i>habi</i>	ašebbuđ	cheveux
<i>bini</i>	ul	cœur
<i>iz kedda</i>	aqšiš ameštuh	petit enfant
<i>iz wiyu</i>	taqšišť tameštuhť	petite fille

4. Formes mixtes

4.1. Syntagmes à composants lexicaux mixtes

Mis à part le « faux-ami » *alžedd* qui signifie « arrière-grand-père » en K., « grand-père » en arabe, les autres désignations sont des formes composées dont les éléments sont soit en Kwara-n-dzi soit en arabe. La structure des groupes syntagmatiques garde quant à elle sa forme songhay :

- <i>anebba ahnial</i>	ğedd	grand-père
- <i>ayemma hennâl</i>	ğedda	grand-mère
- <i>'emm n izi</i>	ben al-'amm	cousin
- <i>xar n izi</i>	ben al-xâl	cousin

4.2. Structure syntagmatique mixte

Dans d'autres cas nous avons affaire à des structures mixtes. Structure syntagmatique et lexicale songhay à laquelle s'ajoute un connectif berbère *n* :

- <i>ta n izi</i>	neveu (mot à mot : fils du frère)
- <i>ta n izwi</i>	nièce (fille du frère)
- <i>tawi n izi</i>	nièce (fils de la sœur)
- <i>tawi n izwi</i>	nièce (fille de la sœur)

5. Couleurs

<i>gowari</i>	blanc
<i>bebe bibi</i>	noir
<i>tsiri</i>	rouge
<i>zegzeg</i>	bleu, vert
<i>yara</i>	jaune

Quelques structures de phrases verbales simples

<i>tellexba</i> ²⁹ ?	comment ça va ? (kif lexbâr ?)
<i>aberđan a yeffer</i>	l'oiseau s'est envolé

29. L'expression peut provenir du dialectal *kifâš lexbâr*. Le passage de la vélaire à la dentale sourde est attesté dans la région, notamment dans le dialecte des juifs de la région de Tafilalet. Voir en particulier J. Heath (ZAL, p. 35) : qui donne les exemples suivants : *dar al-tbira* « la grande maison » (p. 49), de même dans les exemples *treh* pour « kreh », « détester », « haïr » usw. Je suis redevable à Mme Caubet de m'avoir orienté sur le dialecte des juifs de Tafilalet. Ceci étant, ce n'est pas forcément dû à une influence de l'arabe dialectal puisque les langues songhay connaissent également cette évolution phonétique, considérée par Prost comme un phénomène de palatalisation qu'il explique de la manière suivante en citant Grammont : « Il est fréquent que les voyelles antérieures *i*, *é*, attirent à elles un *k* qui les précède (ou un *g*), dont le point d'articulation passe alors en avant du sommet de la voûte palatale. Dans cette position, l'explosion est facilement suivie d'un élément fricatif du genre *y*; si cet élément ne se développe pas, le résultat est un *k* mouillé *k'*; s'il se développe, le résultat est un *ky* et pour peu que l'articulation avance encore, l'explosion n'a plus lieu dans le domaine du *k*, mais dans celui du *t* » (p. 31).

<i>nayi</i>	donne-moi
<i>nasi</i>	donne-lui
<i>nati</i>	je te donne
<i>dzini</i>	tiens
<i>dzuba qqux</i>	la terre est sèche
<i>ana enya binu</i>	il a mangé hier
<i>ayi 'enba</i>	j'ai mangé??
<i>ana enya</i>	elle a mangé
<i>ab enya</i>	je suis en train de manger
<i>ayi abezda 'anti ika</i>	je marche sur mes pieds (je m'en vais à pied)
<i>ayi a'eba gwa tablats</i>	je monte sur la table
<i>'as anya</i>	je ne mange pas
<i>'abdzi Kwara n dzi?</i>	parles-tu Kwara-n-dzi?
<i>ayi abzinzu Kwar-n-dzi</i>	je parle Kwar-n-dzi
<i>'ab yahret</i>	il (va) laboure (r) / aoriste
<i>ab enya tsekši</i>	il mange (maintenant)

RÉFÉRENCES

- ABRAHAM W., Terminologie zur neueren Linguistik, Tübingen, Niemeyer 1988² (Germanistische Arbeitshefte: Ergänzungsreihe; 1).
- Algérie Actualité*, N° 1322 du 14-20.2.1991, p. 22.
- ALOJALY G., *Lexique Touareg-Français*, Copenhague, Akademisk Forlag, 1980.
- BARTH H., *Sammlung und Bearbeitung central-afrikanischer Vokabularien*, Gotha, in-8°, 1862.
- BASSET A., *La langue berbère*, London, 1952.
- BERNUS E. et S., *Du Sel et des dattes. Études nigériennes*, N° 31, Niamey, 1972.
- BONAFOS, *Tabelbala: Origines, population, rôle dans la vie saharienne*, 1925.
- BOVILL E.W., *Caravans of the old Sahara. An introduction to the history of the western Sahara*, London, Oxford Universty Press, 1933.
- CADI K., *Système verbal rifain*, Paris, Selaf, 1987.
- CANCEL (Lieutenant), « Étude sur le dialecte de Tabelbala », in *Revue Africaine*, 1908, N° 270-271, 302-347.
- CHAKER S., *Textes en linguistique berbère. Introduction au domaine berbère*, Paris, 1984.
- CHAKER S., *Imazighen ass a (« Berbères aujourd'hui »)*, Alger, Bouchène, 1990.
- CHAKER S., *Linguistique berbère. Études de syntaxe et de diachronie*, Paris, Peeters, 1995.
- CHAMPAULT D., *Une Oasis du Sahara Nord-Occidental: Tabelbala*, Paris, 1969.
- CISSOKO SEKENO Mody, *Tombouctou et l'empire Songhay. Épanouissement du Soudan nigérien aux XV^e et XVI^e siècles*, Paris et Dakar, 1975.
- DALLET J. M., *Dictionnaire Kabyle-Français. Parler des At Mangellat*, Paris, 1982.

- DE LA CHAPELLE F., « Esquisse d'une histoire du Sahara occidental », in *Hespéris* XI, 1930, Fasc. 1-2, 35-95.
- DELAFOSSE, « Les relations du Maroc avec le Soudan à travers les âges », in *Hespéris*, 1924, t. IV, 153-174.
- DE WOLF P.P., « Die afrikanischen Sprachfamilien. I. Niger-Kordofanisch », in *Die Sprachen Afrikas*, B. Heine/E. Wolff (Eds.), Hamburg, 1981, 45-76.
- DUCROZ J.M. et CHARLES M.C., *Lexique Soñey-Français*, Paris, L'Harmattan, 1978.
- DUPUIS H., *Essai de méthode pratique pour l'étude de la langue Songoi ou Songai. Langue commerciale et politique de Tombouctou et du Moyen-Niger*, Paris, 1917.
- GREENBERG J.H., *The languages of Africa*, Mouton, La Haye, 1963.
- HACQUARD & DUPUIS (Les Pères), *Manuel de la langue Soñgay parlée de Tombouctou à Say dans la boucle du Niger*, Paris, 1897.
- HAMET I., « Les Kounta », in *Revue du Monde Musulman*, 1911, XV, 302-318.
- HAARMANN U. (Hrsg.), *Geschichte der arabischen Welt*, München, C.H. Beck Verlag, 1987.
- HEATH J. and BAR-ASHER M., « A Judeo-Arabic dialect of Tafilalet (Southeastern Morocco) », in *Zeitschrift für arabische Linguistik*, 1982, 9, 32-78.
- HEINE B., *Afrikanische Verkehrssprachen*. Schriftenreihe zur empirischen Sozialforschung, 1968, t. I-IV, Köln.
- HEINE B., *Sprache, Gesellschaft und Kommunikation in Afrika*, München, Weltforum Verlag, 1979.
- HUMBOLDT W. v., *Über die Verschiedenheit des menschlichen Sprachbaus*, Berlin, 1836.
- IBN KHALDOUN, *Histoire des Berbères*. Trad. du Baron de Slane, 1978³, t. I-IV.
- LACROIX P. F., « L'ensemble Songhay-Jerma : Problèmes et thèmes de travail », *Actes du 8^e congrès SLAO* (Société Linguistique de l'Afrique Occidentale), Abidjan, 1969, 87-99.
- LOVEJOY P. E., *Salt of the Desert Sun : A History of Salt Production and Trade in the Central Sudan*, Cambridge, 1986.
- MANN M./ DALBY D. (Eds.), *A Thesaurus of African Languages. A classified and annotated inventory of the spoken languages of Africa. With an appendix on their written representations*, London, Hans Zell Publishers, 1988.
- MANOU A.D.O., *Tasawaq d'In-Gall*, Esquisse linguistique d'une langue dite « mixte », Niamey : Université de Niamey, 1988.
- MARÇAIS Ph., *Le parler arabe de Djidjelli (Algérie)*, Paris, Maisonneuve, 1952.
- MARTY P., « Études sur l'Islam et les tribus du Soudan. T. I : Les Kounta de l'Est, les Berabich, les Iguellad », in *Revue du Monde Musulman*, t. XXXVII, 1918-19, 1-358.
- MARTY P., « Le groupement de Bou Kounta », in *Revue du Monde Musulman*, t. XXXI, 1915-1916, 411-442.
- MAUNY R., *Tableau géographique de l'Ouest Africain au Moyen-âge d'après les sources écrites, la tradition et l'archéologie*, Dakar, Mémoire IFAN, 1961.
- MAUNY R., « Note sur les grands voyages de Léon l'Africain », in *Hespéris*, vol. XLI, 1954, 379-395.

- NICOLAI R., « Songhay septentrional et touareg : Contacts de langues et contacts de populations », in *Proceedings of the Fifth International Hamito-Semitic Congress*, vol. I (1987), 147-162, edited by Hans Mukarovsky, Wien, 1990.
- NICOLAI R., « Types d'emprunt, normes et fonction de langue. Étude de cas : le Songhay véhiculaire », in *Afrikanistische Arbeitspapiere*, 1986, 5, 145-155.
- NICOLAI R., « Véhicularisation, Vernacularisation et situations créoles en Afrique. Le cas du Songhay », in *Langage et société*, 1985, N° 3, 41-60.
- NICOLAI R., « Position, structure and classification of Songay, in *Nilo-Saharan Language Studies*, Ed. by M. L. Bender, Michigan, East Lansing (African Studies Center), 1983, 11-41.
- NICOLAI R., *Le Songhay septentrional (Études phonématiques)*, Dakar, IFAN, 1981a.
- NICOLAI R., *Les dialectes du Songhay. Contribution à l'étude de changements linguistiques*, 1981b.
- NICOLAI R., « Remarques sur la diversification dialectale et la propagation des innovations phonétiques en Songhay », in *Études Linguistiques*, 1980a, II-2, Niamey.
- NICOLAI R., « Recherches sur une typologie des changements (évolution interne et contagion en Songhay), in *Travaux Linguistiques de Nice*, N° 1, 1979a, 83-93.
- NICOLAI R., « Le Songhay septentrional (Étude phonématique. Deuxième partie : Les parlers du groupe sédentaire) », in *Bulletin de l'IFAN*, 1979b, Vol. 41.
- NICOLAI R., « Sur la phonologie des langues mixtes du songhay septentrional », in *GLECS*, 24-28, (1979c-1984), 395-412.
- NICOLAI R., « Sur l'appartenance du Songhay », in *Annales de l'université de Nice*, 1977, N° 28, 129-135.
- PROST A. (R.P.), *La langue soñay et ses dialectes*, Dakar, 1956.
- REH M., « Sprache und Gesellschaft », in *Die Sprachen Afrikas*, B. Heine & alii [Eds.], Hamburg, 1981, 513-557.
- ROUCH J., *Les Songhay*, Paris, PUF, 1954.
- ROUCH J., *Contribution à l'histoire des Songhay*, Dakar, Mémoire IFAN N° 29, 1953, 137-259.
- SCHADEBERG T.C., « Nilosaharanisch », in *Die Sprachen Afrikas*, B. Heine/E. Wolff (Eds.), Hamburg, 1981, 263-328.
- SCHLEGEL A. W., *Observations sur la langue et la littérature provençales*, Paris, 1818.
- TAREZ R., « Gisements préhistoriques de l'oasis de Tabelbala », in *Revue anthropologique*, sept./oct. 1914, 1930.
- TILMATINE M., *Sprache und Sprachpolitik in Nordafrika. Arbeiten zur Mehrsprachigkeit*, 39, Hamburg, 1990.
- TILMATINE M., « Tabelbala : Eine Songhay Sprachinsel in der algerischen Sahara », in : *Ägypten im afro-orientalischen Kontext : Aufsätze zur Archeologie, Geschichte und Sprache eines unbegrenzten Raumes. Gedenkschrift Peter Behrens*. Hrsg. von Daniela Mendel und Ulrike Claudi. (Afrikanistische Arbeitspapiere, Sondernummer 1991.) Köln, Universität zu Köln, 1991, 377-397.
- WOLFF E., « Einleitung », in *Die Sprachen Afrikas*, Hamburg, 1981.